

13^e Rencontres Farre de l'agriculture raisonnée
Mardi 19 janvier 2011 - Cité des Sciences et de l'Industrie – Paris
Intervention de Madame Michèle PAPPALARDO,
Commissaire générale au développement durable

Monsieur le Président,
Bonsoir à tous.

Je suis très heureuse d'être avec vous ce soir même si c'est parce que Chantal Jouanno n'a pas pu se joindre à nous : elle est à Mayotte avec le Président de la République, évènement que l'on n'avait pas pu prévoir. Les visites du Président de la République ont cela de particulier qu'on ne les prévoit pas. Chantal Jouanno est ainsi partie avec lui, ce qu'elle regrette beaucoup parce qu'elle aurait été ravie d'entendre, j'en suis sûre, monsieur le Président, ce que vous avez dit. Je lui répéterai, mais je suis sûre que vous aurez l'occasion de lui dire vous-même.

Je suis ravie d'être avec vous. D'abord parce que cela me rappelle de bons souvenirs. Je dois faire partie des très vieux d'après ce que je comprends puisque j'ai dû visiter une ferme FARRE en 1993 ou 1994. C'est vrai qu'à l'époque c'était tout nouveau, on se posait plein de questions. Ce n'était pas si évident que cela : j'étais au ministère de l'Environnement à l'époque, il y avait les pour, il y avait les contre au sein du ministère de l'Environnement. Et bien voilà, vous avez fait beaucoup de progrès. Je suis ravie d'avoir entendu tout ce que vous avez dit, je vais y revenir rapidement au cours de cette petite intervention. Mais vraiment, je suis très heureuse de voir que FARRE a poussé autant que les arbres, autant que la forêt et que vous continuez à avoir beaucoup d'idées, beaucoup d'envies, beaucoup de dynamiques et je vous en félicite.

Si je fais un parallèle entre les sujets qui m'intéressent aujourd'hui (c'est-à-dire les thématiques du développement durable) et ce que vous essayez de faire dans vos exploitations, on est parfaitement en phase. Je m'intéresse à FARRE (et maintenant avec le recul je sais pourquoi déjà en 1993 vous m'intéressiez) c'est parce que finalement vous êtes dans une démarche de concept d'agriculture raisonnée qui est très proche et même qui intègre complètement, je le pense, cette démarche de développement durable. Déjà d'ailleurs en 2003, au moment de la Stratégie nationale du développement durable précédente (celle qui s'est terminée en 2008), des objectifs spécifiques avaient été inscrits dans la Stratégie, en matière de pourcentage d'exploitations qualifiées. On n'a pas atteint l'objectif mais l'intérêt d'avoir des objectifs, c'est qu'ils soient ambitieux et qu'on essaie de les atteindre, qu'on progresse ensemble. C'est ce qui a été fait. Nous sommes à la veille d'une nouvelle Stratégie puisqu'elle est actuellement en cours d'examen par le Conseil économique et social et environnemental. Nous n'avons pas mis je pense d'objectif spécifique FARRE mais on a mis des objectifs sur les exploitations certifiées. Bien sûr, l'intégration des deux sujets se fait rapidement.

Deux qualificatifs me viennent à l'esprit quand je pense à FARRE ou quand on me parle de FARRE.

Le premier c'est de considérer, et ça c'est mon expérience personnelle, que vous avez été en situation de **précurseurs**, d'anticipateurs sur nos sujets. Et le faire d'une manière volontaire et volontariste. J'ai entendu ce que vous disiez sur l'environnement, les contraintes etc. En ce qui vous concerne en tout cas, le fait d'entrer dans cette démarche est une démarche volontaire. Vous étiez parmi les premiers à parler d'intégration de l'environnement à l'échelle de l'exploitation agricole à l'époque, à engager l'agriculteur dans cette démarche de progrès, dans cette relation entre environnement et agriculture de façon explicite (même si c'était déjà le cas dans les pratiques des uns et des autres). Votre initiative correspond à une idée très forte du Grenelle : c'est qu'aux impulsions des pouvoirs publics, il faut qu'il s'ajoute des initiatives volontaires des acteurs, et en premier lieu des acteurs économiques. On règlemente, vous l'avez rappelé. C'est peut-être particulièrement vrai en agriculture. Même si quand je vois les autres secteurs, ils me disent à peu près la même chose que vous : ils se sentent martyrisés, mis en situation de responsabilité. C'est vrai qu'avec le Grenelle, on a mis tout le monde en responsabilité et tout le monde s'est mis en responsabilité sur ce sujet de l'environnement. Tout le monde ressent à peu près la même chose : quand je parle à des industriels, ils ont à peu près le même type de discours. Mais voilà, il faut prendre les choses en main et il faut le faire avec conviction et ça relève de l'engagement : on ne fait pas du développement durable par force, je n'y crois pas un instant. Il faut être convaincu et partager l'objectif qui est derrière et c'est tout l'intérêt de FARRE et c'est tout l'intérêt de l'avoir fait il y a quinze ans, ne pas avoir attendu le Grenelle pour se lancer dans ce genre de démarche.

Le deuxième type de qualificatif, de mot qui me vient, c'est celui que vous avez mis à la tête de votre colloque aujourd'hui : c'est **l'innovation**. Quand on se prépare à une révolution, il faut inventer des expériences, il faut

être innovant, il faut tâtonner car on n'a pas la réponse immédiate. Or la révolution des systèmes productifs agricoles est devant nous. Nous sommes dans cette phase d'interrogation, d'expérimentation, de recherche. Et vous y avez largement contribué depuis 15 ans. Et d'après ce que j'ai compris, vous avez l'intention de continuer à y contribuer dans l'avenir. Parce que vous avez su interroger vos pratiques (et c'est ça qui me paraît vraiment important dans votre démarche) et vous efforcez de les faire évoluer. En cette année mondiale de la biodiversité, je reviens sur un exemple important qu'est ce programme agriculture et biodiversité qui a été initié par la LPO et auquel vous avez participé fortement avec d'autres exploitants pour reconquérir la biodiversité en milieu rural agricole. C'est une manière d'interroger ses pratiques et de ne pas avoir peur de regarder les choses en face et puis, comme vous l'avez dit vous-même, d'y avoir trouvé beaucoup d'intérêt à la fois économique, environnemental et en terme d'exploitant.

Je voudrais juste replacer votre démarche dans le cadre des grands axes des conséquences du Grenelle de l'environnement. Ce qui me permettra de revenir sur quelques uns éléments que vous avez dits et vos trois messages avec lesquels je suis parfaitement en phase.

Le Grenelle a permis de faire avancer le débat sur les pratiques agricoles avec trois principes qui ont été explicitement arrêtés. Le premier c'est d'avancer conjointement une évolution des modes de production et des modes de consommation. C'est bien conjointement : il faut également que les consommateurs suivent, comprennent, soient informés et soient responsables. Dans les deux domaines, à la fois production et consommation, on est dans le type d'objectif qui est de la sobriété : c'est-à-dire une moindre consommation de ressource naturelle, en fait c'est cela la définition de la croissance verte dont vous parliez tout à l'heure. C'est une croissance plus sobre, à la fois dans les modes de consommation et dans les modes de production. Le deuxième point fort du Grenelle, c'est le soutien explicite à l'agriculture biologique. Et le troisième, c'est une démarche de renforcement des indicateurs d'impacts environnementaux pour les produits et pour les processus de production. Ces indicateurs ont pour intérêt d'objectiver les résultats, d'objectiver le travail qui est fait, d'objectiver ce qu'ils donnent sur le terrain et également de garantir finalement au consommateur une information aussi fiable que possible en matière environnementale puisqu'il est en relation étroite avec vous sur tous ces sujets. Ce thème de l'indicateur et du résultat est aussi, je crois, au cœur des travaux que vous faites et vous l'avez redit avec vos objectifs de mieux communiquer sur les résultats que vous atteignez. Ces trois axes forts du Grenelle ont des conséquences extrêmement pratiques. Je vais les citer rapidement.

Le premier, c'est bien sûr, celui de la certification des exploitations. Je ne vais m'étendre sur le sujet parce que vous le connaissez bien, même probablement mieux que moi. Précurseurs me semble-t-il dans la démarche de progrès et de reconnaissance, je sais que vous avez travaillé très en amont pour définir finalement cet objectif, qui est aujourd'hui un objectif du Grenelle mais qui s'appuie en partie sur le travail que vous aviez fait. L'article 31 de la loi Grenelle 1 fixe un objectif de 50 % des exploitations agricoles qui doivent être largement engagées en 2012 dans le dispositif de certification. Ce dispositif, vous le savez, est étagé. On a 3 niveaux. Le niveau le plus élevé portera la mention HVE, haute valeur environnementale. L'idée c'est que l'affichage de cette mention sur les produits, qui fait partie des accords, permette de nouer justement ce lien producteur-consommateur et de dégager une plus-value pour l'exploitant parce que l'on est bien dans cette idée de lier économie et protection de l'environnement. Tous les dispositifs de qualification qui préexistent au Grenelle sont appelés à tenir compte de ce contexte, et vous bien sûr tout particulièrement. Les réflexions notamment sur la construction des cahiers des charges de HVE se sont inspirées de votre expérience, et donc *a priori*, mieux que tout autre vous êtes prêts et vous avez vocation à rentrer dans le dispositif. Alors j'ai bien entendu ce que vous me dites comme quoi cela traîne. Je suis aussi marri que vous du fait que la loi Grenelle 2 ne soit pas encore votée. Cela va venir, on va y arriver, j'en suis sûre, avant la fin du premier semestre. On a des élections régionales entre les deux qui ne nous ont pas aidés, cela je le reconnais, ainsi que d'autres petits problèmes, à droite et à gauche. En tout cas c'est une volonté forte bien sûr du ministre, bien sûr de la secrétaire d'Etat, mais aussi du gouvernement globalement que d'aller au bout du vote de cette loi le plus vite possible. Sachez, et je ne sais si cela va vous rassurer, que les textes d'application, sur ces sujets là en tout cas, sont prêts. Donc normalement, une fois que la loi est votée, on doit pouvoir sortir les textes très rapidement et ne pas perdre le temps que l'on perd souvent dans la parution des textes d'application. On va essayer donc de renverser les équilibres que l'on a habituellement sur ce sujet. On tient très fermement, si jamais vous en doutez, à ce dispositif de certification et on fait tout pour qu'il soit le mieux placé, le plus rapidement possible opérationnel puisque. A nous aussi, ce retard nous pose des problèmes dans notre démarche et dans ce que nous essayons de faire avec le ministère de l'Agriculture. Soyez parmi les premiers certifiés HVE dès que cela sera possible.

Deuxième point important, à côté de cette certification de la production, c'est la démarche qui est aussi aujourd'hui en train d'être travaillée qui est celle de l'affichage obligatoire sur les produits des impacts

environnementaux (article 85 du Grenelle). Un affichage multicritères va progressivement être mis en place à partir de 2011 et sur lequel il y a aussi du travail qui se fait aujourd'hui, notamment dans des plateformes Ademe-Afnor, qui travaillent à faciliter cette dynamique qui n'est pas simple (on en est bien convaincu) à faire en sorte que l'on avance sur des analyses de cycle de vie de manière partagée. Là, on est sur un dispositif obligatoire, qui n'est pas volontaire comme celui de la certification des agriculteurs et des exploitations. On a besoin aujourd'hui d'éclairer le choix des consommateurs et d'assurer une relation de confiance avec eux. C'est pour cela que l'on fait bien sûr tout ce travail sur l'affichage environnemental. C'est aussi pour responsabiliser les consommateurs. C'est facile de leur dire de faire les bons choix mais s'ils n'ont pas les éléments, ils ne les feront pas. Cette démarche là est aussi une des conséquences du Grenelle, elle se fait en parallèle et je vous invite en discuter avec nous, ce que l'on essaie de faire le plus possible.

Le troisième élément très concret, c'est le soutien à l'agriculture biologique. Je ne reviens pas sur les objectifs de 6% de la SAU. L'idée c'est que les méthodes de l'agriculture raisonnée et les méthodes de l'agriculture biologique, donc HVE et AB, ne s'opposent pas. Au contraire, elles sont complémentaires. Tout comme l'agriculture raisonnée, l'agriculture biologique pourra intégrer la démarche HVE. Et là aussi on a besoin d'être sûr que les consommateurs sont bien en phase, qu'ils sont en situation de confiance. Ils ont avec l'agriculture biologique des référentiels qui peuvent leur permettre de se rassurer.

Quatrième point, et là on retrouve vos sujets d'aujourd'hui et ceux que vous avez rappelés dans votre message : c'est l'innovation technique. C'est aussi, à mon avis, une des conséquences pratiques du Grenelle. On a déjà bien sûr des tas de passerelles, entre la bio, l'agriculture raisonnée, l'agriculture conventionnelle prête à innover, avec une espèce de continuum entre les uns et les autres. L'APCA ne s'est d'ailleurs pas trompée lorsqu'elle organise des sessions de formation par les agriculteurs en bio pour les agriculteurs conventionnels, avec les enrichissements mutuels que l'on peut avoir entre les uns et les autres. J'ai bien entendu tout ce que vous vouliez faire pour promouvoir votre démarche, c'est franchement pour nous extrêmement important que ce dialogue avec la société, avec vos partenaires, avec les parties-prenantes soit enrichi et que tout cela soit plus proche et plus facile à comprendre pour le citoyen consommateur qui s'interroge aujourd'hui parce qu'il ne sait pas en fait, parce qu'il n'a pas toutes les informations nécessaires. Donc je suis ravie d'avoir entendu votre volonté de passer du face-à-face au côte-à-côte, c'est je pense une bonne manière de résumer les choses. J'espère que vous aurez des partenaires actifs qui viendront discuter avec vous. J'en suis convaincue, je pense que le Grenelle a beaucoup fait pour ça, pour le rapprochement des uns et des autres, pour faire partager cette idée que l'on n'avancera pas si on ne travaille pas ensemble dans les démarches, même si c'est dans des démarches qui peuvent être parallèles mais qu'en fait chacun puisse y participer. Tous les efforts que vous envisagez de faire en terme de communication autour de vos résultats me paraît aussi absolument nécessaire parce qu'il faut effectivement expliquer ce que vous faites en terme de pratiques, en terme d'innovations techniques, de réappropriation de principes agronomiques. Je ne vais pas vous donner un cours d'agriculture, vous en savez beaucoup plus que moi sur le sujet, et tout ce que vous avez dit sur ce thème et notamment sur le fait de redonner une place à l'agronomie fait partie des discours que nous essayons nous aussi de tenir et si possible des actions qu'on essaie de partager avec vous.

Et puis bien sûr, il faudra travailler à réorienter les soutiens pour que tout ce que vous avez l'intention de faire, tout ce que vous faites déjà soit financièrement soutenu. En 2013 comme vous l'avez déjà engagé lors du bilan de santé de la PAC, il faudra justifier les soutiens à l'agriculture. Nous savons d'ores et déjà qu'une rémunération des services environnementaux fournis par l'exploitant agricole est soutenue par l'Union européenne et certains Etats membres. La France, par le Grenelle et le bilan de santé de la PAC, a su montrer je pense qu'elle n'opposait pas agriculture et environnement, au contraire, qu'il faut que les deux fonctionnent ensemble et que, comme vous l'avez dit, qu'on comprenne mieux que c'est une opportunité, que c'est un gain et que ce n'est pas une contrainte. Et je serai à vos côtés pour essayer d'aller encore plus loin dans cette démonstration. On a montré je crois que des objectifs ambitieux pour l'environnement pouvaient être arrêtés par et avec le monde agricole et je pense ça c'est un grand point à mettre à l'actif du Grenelle. Ces engagements sont les meilleurs gages de l'avenir de l'agriculture et ce qu'ai entendu de votre engagement FARRE sur ce sujet me convainc que l'on partage bien les mêmes objectifs. Le tournant donc vers l'agriculture durable qui est nécessaire, suppose de redonner des marges de manœuvre à l'agriculteur trop contraint par ses liens économiques avec des entreprises qui dominent les marchés. La durabilité est à la fois une question environnementale, économique mais réclame aussi que chacun se voit reconnu pour son travail. Votre démarche de réflexion et d'innovation y contribue. Je vous en félicite et je serais ravie de pouvoir continuer à travailler avec vous au sein du Commissariat et bien sûr avec l'ensemble du ministère.

Merci beaucoup de votre attention.